



Samedi
2563

Ma chère Annie,

Le fusil des'oli de vos Navis souffrants.
Y'upen qui voter avec de p'ière est fepi. Loique
vous bi'en pour vous et pour vos nombreux amis.

On discuté toujours au conseil de ministres
pour savoir si on fera venir l'affaire devant le conseil de
cassation avant ou après la détermination. Les résistances viennent
du groupe de ministres radicaux, Gronillet, Dubief, etc.
Le vous tenais donc profondément reconnaissant si vous
voulriez bien demander à Mr Brisson d'après lequel de la
ministres, avant la tenue du conseil de Mardi, pour
le décider dans le même sens que le ministre de la justice,
de la guerre, de la marine et que le président du conseil qui
sont pour que elle vienne avant la détermination. Et vous
deviez l'autre jour qu'après antérieurement le serait
avoir l'air d'avoir peur - un argument est
justifié par l'article de tête de l'Éclair d'aujourd'hui
dont vous avez pu lire la reproduction dans le
Matin. Il est d'un intérêt politique évident que
l'affaire soit jugée devant le conseil de cassation
avant la détermination.

Merci à l'avance à tout. vous
Edouard

220